



Vignerons Franciliens Réunis
Organisme de Défense et de Gestion des
vignes patrimoniales de France et de la
viticulture professionnelle francilienne

Lettre d'information n° 37-2013

dimanche 20 janvier 2013

Chers amis vigneron et amis des vigneron.

Fêtez Saint-Vincent en 2013

Au fil des ans, les vigneron ont adopté Saint Vincent comme patron de leur activité, oubliant de la trentaine d'autres saints patrons vénérés dans les siècles passés. Retenons de ce choix trois leçons : **unité** du monde viticole derrière un même modèle, force de **caractère** pour résister aux actions contestables de la puissance publique, **courage** héroïque pour mener les combats qu'exige sa conscience. Ce sont là les signes d'une vraie **liberté** assumée avec le sens des responsabilités. Ainsi se prolongent nos vœux pour une viticulture française forte.

Participez au 50^e salon de l'agriculture le dimanche 3 mars 2013

Beaucoup de vins patrimoniaux de France méritent d'être connus. Par leur qualité et les efforts des vigneron amateurs, ils témoignent de l'attachement culturel profond des Français à leur viticulture. Ils montrent que la consommation modérée de vin est un fait intouchable en France, un facteur de cohésion inaltérable. Contactez vite VFR pour pouvoir présenter un vin 2011 ou 2012.

Créez des étiquettes de vins intéressantes, claires, lisibles, complètes et conformes

L'étude de plusieurs centaines d'étiquettes de vins français et étrangers montre la nécessité de soigner l'information du consommateur. Pour les vins français, il est souvent très difficile de voir immédiatement l'origine française et la région de production. Les nombreux noms des AOP, IGP et des marques sont un maquis presque toujours indéchiffrable. Les cépages sont rarement communiqués, le pH jamais. Sont assez clairs, % vol. d'alcool, logo femme enceinte et volume.

Valorisez les vignes patrimoniales de France : Montbéliard (25)

Vigne municipale plantée en 2008 dans le cadre d'un jumelage avec la ville de Ludwigsburg (située à 310 km dans le Bade-Wurtemberg, 71634, au nord de Stuttgart), 400 pieds offert par le duc de Wurtemberg. 4 cépages : 2 de la liste française, Sylvaner, Riesling, et 2 de la liste allemande, Frankenthal N (Trollinger), Lemberger N (Blaufränkisch). Une vigne à suivre.

Droits de plantation 6. De 1970 à 2008, interdiction de plantations nouvelles

En 38 ans, cinq règlements ont encadré les plantations nouvelles jusqu'à les interdire formellement à partir du 1er avril 1987 (voir sur <http://eur-lex.europa.eu> les règlements n° 816 du 28 avril 1970, 337 du 5 février 1979, 822 du 16 mars 1978, 1493 du 17 mai 1999 et 479 du 29 avril 2008). Chaque règlement comportait quelques dispositions dérogatoires et des mesures de régularisation, souvent compliquées à comprendre et à mettre en œuvre, assorties de lourdes sanctions en cas d'infraction. Durant cette période, les motivations constantes sont : améliorer la qualité des vins par les cépages et les bonnes pratiques, équilibrer l'offre et la demande, assurer un revenu décent aux viticulteurs. Les résultats vécus sur le terrain n'ont pas confirmé l'amélioration du revenu des viticulteurs et la consommation, hormis à l'export, a baissé (en France, baisse très régulière de 1,9 % par an sur 50 ans), d'où des campagnes de distillation et d'arrachage subventionnées.

Lecture pour vigneron

La faune auxiliaire des vignobles de France, ouvrage collectif de seize spécialistes dirigés par Gilles Sentenac, éditions France Agricole, 422 pages, 17*24 cm, 76 €, vous apprendra à identifier les ravageurs et les auxiliaires, des méthodes de lutte biologique et leur efficacité.

Le conseil du mois par Emmanuel MONTEAU, conseiller viticole indépendant

En vigne. Les bois bien aoûtés supportent le gel jusqu'à - 18 °C. Il est encore temps de chausser les jeunes pieds pour réduire l'impact du gel. Faites une prétaille longue pour gagner du temps. Débarrasser vos fils de palissage des bois et des agrafes. Remplacez les piquets de palissage défectueux. En chai. Préparez les mise en bouteilles : soutirages et analyses.

Patrice BERSAC, Président

VFR - 3, cour du Ginkgo – 75012 Paris - www.avfr.org

tél. : 01 44 67 78 51 - mph 06 84 61 23 65 - fax : 09 57 45 78 65 – adel : pbersac@gadz.org

Association Loi 1901 (JO 14.10.2000) - APE 9499Z – SIRET 479 942 955 000 10 – TVA IC FR 65 479 942 955